

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 035-213503634-20240628-D_2024_52-DE

Date de la convocation :
18 juin 2024

Affichage :
Du 28 juin au 28 août
2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin à 20h30, le conseil municipal de la commune de PONT-PÉAN, légalement convoqué le dix-huit juin, conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur DEMOLDER Michel, Maire.

PRESENTS : Michel DEMOLDER, Stéphane MÉNARD, Agnès GUILLET, Mourad ZEROUKHI, Frédéric GOURDAIS, Sylvie BERNARD, Bernadette DENIS, Anne JOUET, Romuald FRISSON, Laëtitia GAUTIER Nadège LETORT, Antoine SIMONNEAU, Anthony BOSSARD, Alexandre MOREL, Farida AMOURY, Pascal COULON, Espérance HABONIMANA.

PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE : Dominique JACQ a donné pouvoir à Sylvie BERNARD, Calixte TIENDREBEOGO a donné pouvoir à Stéphane MÉNARD, Yvon LE GOFF a donné pouvoir à Espérance HABONIMANA, Maryse AUDRAN a donné pouvoir à Farida AMOURY, Dominique CANNESSON a donné pouvoir à Pascal COULON.

ABSENTS EXCUSÉS : Dominique JACQ, Calixte TIENDREBEOGO, Yvon LE GOFF, Maryse AUDRAN, Dominique CANNESSON.

ABSENTS : Evelyne OLLIVIER-LORPHELIN, Didier LE GOFF, Valérie FORNARI, Nicolas RATY, Stéphanie DAVID.

SECRETAIRE : Bernadette DENIS

Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Les membres du Conseil municipal constatent que les dispositions législatives concernant la convocation et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2024-052 : Finances. Espace Beausoleil – tarifs location de salles

Vu la délibération n°2023-95 du 3 juillet 2023 relative aux tarifs location de salles de l'Espace Beausoleil,
Vu l'avis de la commission « Finances et Ressources humaines » en date du 13 juin 2024,

Madame Agnès Guillet, adjointe en charge de la Culture, présente le dossier :

Dans le cadre de la location des salles de l'espace Beausoleil au 1^{er} janvier 2025, il est proposé :

- une hausse de 2 % des tarifs de location de salles de l'espace Beausoleil à compter du 1^{er} janvier 2025,
- une revalorisation des prestations ménage et mise à disposition de technicien supplémentaire,
- un maintien des tarifs pour : location de vaisselle, de badges, des gratuités de mises à disposition des salles pour les associations de Pont Péan.

| | Pontpéanais associations de Pont Péan & partenaires | | Entreprises & extérieurs | | Régie | | utilisation journées suivantes | CAUTION |
|------|---|------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|------------|--------------------------------------|---------|
| | jusqu'à 5 H d'occupation | jusqu'à 10 H d'occupation | jusqu'à 5 H d'occupation | jusqu'à 10 H d'occupation | montage/démontage 1ère journée | | | |
| 2023 | 1/2 journée (50% du tarif jour)* | 1 journée | 1/2 journée (60 % tarif jour)* | 1 journée | pack confér | pack spect | | |

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le

235

59

1000

ID : 035-213503634-20240628-D_2024_52-DE

| | | | | | | | | |
|-------------------------------|-----|-----|-----|------|----|-----|----|------|
| DANYCAN A 258 m2 | 197 | 393 | 431 | 717 | 95 | | | |
| DANYCAN B 150 m2 | 98 | 197 | 216 | 361 | 95 | 235 | 59 | 1000 |
| DANYCAN A+B 408 m2 | 292 | 584 | 641 | 1068 | 95 | 235 | 59 | 1000 |
| PUITS ET CARREAU 124 m2 | 111 | 223 | 245 | 408 | 95 | 235 | 59 | 500 |
| HALL 143 m2 | 111 | 223 | 245 | 408 | 95 | 235 | 59 | 500 |
| HALL + P&C 267 m2 | 223 | 446 | 489 | 814 | 95 | 235 | 59 | 500 |
| CUISINE | 80 | 80 | 134 | 134 | | | | 500 |

* sauf cuisine tarif journée

Les tarifs s'appliquent pour tout contrat débutant à compter du 1^{er} janvier 2025.

A partir de la deuxième journée de location il est proposé une réduction de 35% du tarif plein pour la location des salles.

Le tarif pont-péannais sera appliqué aux employés municipaux.

Au-delà de 10h d'occupation, une majoration de 100€ par heure supplémentaire sera facturée, pour les utilisations qui nécessitent la présence d'un technicien sur site.

A l'exception des spectacles vivants, aucun équipement technique et scénique (sono, lumière, vidéo...) ne sera mis à la disposition des utilisateurs.

Autres tarifs :

| Tarif prestations nettoyage des locaux Désignation des locaux | Tarifs € |
|---|----------|
| Salle Danycan (avec ou sans gradins) + scène + loges + hall d'entrée + sanitaires | 148 |
| Salle Danycan (avec ou sans gradins) + scène + loges + salles puits et carreau + hall d'entrée + sanitaires | 209 |
| Salles puits et carreau + hall d'entrée + sanitaires + loges | 107 |
| Hall d'entrée + sanitaires | 77 |
| Forfait nettoyage cuisines (sol) | 46 |
| Mise à disposition d'un technicien supplémentaire | 439 |

Location :

Vaisselle : la vaisselle sera facturée 0.60 € par couvert (assiettes + verres + couteaux + cuillères + fourchettes + tasses). Il sera demandé une caution de 200 € par tranche de 100 couverts, un inventaire sera effectué à la remise de la vaisselle ; en cas de casse celle-ci sera facturée.

Vidéo-projecteur supplémentaire : 40 €

Lave-vaisselle : 20 €

Chambre froide : 20 €

Badge : 35 € pour le remplacement d'un badge perdu.

Associations pontpéannaïses :

Concernant les activités régulières des associations communales : Gratuite pour les salles des Puits, du Carreau. Les associations peuvent avoir accès à la Salle Puits et Carreau gratuitement pour des occupations occasionnelles d'activités, si elle n'est pas occupée sur ces créneaux.

Dans la mesure où la salle serait occupée par une location ou une initiative municipale, l'activité de l'association serait annulée ou reportée. Cette règle s'applique sur l'ensemble des salles de la commune.

En cas de locations privées empêchant la tenue d'une activité associative, la commune préviendra l'association sept jours avant au moins.

Pour les événements associatifs :

- La salle Danycan ne pourra être sollicitée qu'à partir d'un nombre minimum de 100 personnes attendues
- les conditions d'occupations des salles de l'Espace Beausoleil sont définies en fonction du type d'événement et du nombre d'utilisations de la façon suivante :

| | SPECTACLE VIVANT | AUTRES EVENEMENTS | |
|--|--|--|--|
| | DANYCAN OU ENSEMBLE HALL + PUIITS ET CARREAU | DANYCAN | ENSEMBLE HALL + PUIITS ET CARREAU |
| 1ère utilisation d'une salle de l'Espace Beausoleil | Limite de 2 jours consécutifs. Journées supplémentaires facturées au tarif "associations pont-péannaïses" de la grille tarifaire de location | Limite 1 journée Journées supplémentaires facturées au tarif "associations pont-péannaïses" de la grille tarifaire de location | Limite de 2 jours consécutifs. Journées supplémentaires facturées au tarif "associations pont-péannaïses" de la grille tarifaire de location |
| | Gratuité | Gratuité | Gratuité |
| 2 ème utilisation d'une salle de l'Espace Beausoleil | <p>Limite de 2 jours consécutifs. Journées supplémentaires facturées au tarif "associations pont-péannaïses" de la grille tarifaire de location</p> <p>- forfait: 2 €/sièges vendus plafonné à 300€/jour ou</p> <p>- Gratuité : si le spectacle est gratuit pour le public</p> <p>ou</p> <p>- Gratuité : si le spectacle est organisé au profit d'une association caritative (association à but non lucratif dont l'objectif est de porter secours et assistance aux personnes.) Un justificatif de reversement sera demandé (convention, attestation de don, etc).</p> | - Payant : se référer à la section "associations pont-péannaïses" de la grille tarifaire de location | - Payant : se référer à la section "associations pont-péannaïses" de la grille tarifaire de location |
| A partir de la 3ème utilisation | - Payant : se référer à la section "associations pont-péannaïses" de la grille tarifaire de location | - Payant : se référer à la section "associations pont-péannaïses" de la grille tarifaire de location | - Payant : se référer à la section "associations pont-péannaïses" de la grille tarifaire de location |

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le **demandé une caution de 200**

ID : 035-213503634-20240628-D_2024_52-DE

Vaisselle : la vaisselle sera prêtée aux associations de la commune : 1
€ par tranche de 100 couverts, un inventaire sera effectué à la remis
celle-ci sera facturée.

Badge : 35 € pour le remplacement d'un badge perdu (badge espace Beausoleil et badge salles des sports).

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité (22 voix/22 voix), les membres du Conseil municipal
décident :**

- **d'approuver les tarifs et conditions d'utilisation ci-dessus, applicables pour les locations
de salles de l'espace Beausoleil au 1^{er} janvier 2025.**

Pour copie conforme, en Mairie, le 28 juin 2024

Le Maire,

Michel DEMOLDER

